

225C1042
FR0000074197-FS0516

19 juin 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UTI GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 18 juin 2025, complété notamment par un courrier reçu le 19 juin 2025, la société par actions simplifiée EEKEM Group¹ (20 boulevard Eugène Deruelle, le Britannia, Lyon) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 juin 2025, les seuils de 90% du capital et des droits de vote de la société UTI GROUP et détenir 58 165 465 actions UTI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 91,12% du capital et 90,76% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société UTI GROUP³.

¹ Contrôlée par M. Jean-Luc Bernard.

² Sur la base d'un capital composé de 63 835 068 actions représentant 64 085 941 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué de la société UTI GROUP du 16 juin 2025.